

Année solaire 2017-2018

ADMISSIONS A L'ECOLE en **TPS** (enfant né en 2015) et en **PS** (enfant né en 2014)

Le mardi 2 mai 2017 de 9h à 17h30

Le jeudi 4 mai 2017 de 16h à 18h30

Il faudra vous munir :

- du certificat d'inscription édité en mairie.
- du livret de famille
- du carnet de santé de l'enfant

Les TPS seront accueillis les matins uniquement. Trois rentrées sont possibles Septembre, Toussaint, Janvier. **Dans tous les cas, vous devez inscrire votre enfant dès maintenant . Un projet d'accueil sera élaboré avec vous.**

Attention, vous devez passer auparavant **inscrire votre enfant en mairie le mardi 18/04 et 25/04, le mercredi 19/04 et 26/04, le jeudi 20/04 et 27/04 de 13h à 17h le vendredi 21/04 et 28/04 de 13h à 16h** (Prévoir le livret de famille, le carnet de santé et un justificatif de domicile.)

En cas d'impossibilité, veuillez prendre RDV à la mairie (tél : 02 47 65 00 23) et à l'école (02 47 65 00 02)